

Conseil d'école du mardi 15 octobre 2024

Présents :

Enseignants : Mme Kathia Strauel, Mme Florence Rastegar, Mme Isabelle Rausser, Mme Véronique Parys

Municipalité : M Ackermann, Mme Godde

Parents : Mme Weiss, M Mergenthaler, M Seiler, Mme Texier

Périscolaire : Maria Tergemina

Excusés :

Mme Berger, Inspectrice de la circonscription d'Andolsheim.

Enseignants : Mme Julie Woche

1) Compte-rendu du précédent conseil d'école :

Le compte rendu est validé.

2) Résultat des élections :

Les élections se sont déroulées le vendredi 11 octobre 2024. Il y a eu une liste de parents. A l'issue de la matinée 4 parents titulaires et 4 parents suppléants ont été élus. Il s'agit de Mme Weiss, Mme Fritschy, M Seiler, Mme Giovane, pour les titulaires. Les suppléants sont : M Mergenthaler, Mme Wahl, Mme Texier et Mme Antoine.

Les parents d'élèves sont remerciés pour l'aide qu'ils ont apporté pour la préparation du matériel de vote et lors du dépouillement.

Comme les années précédentes, les élections se sont faites uniquement à distance suite à la décision du conseil d'école de juin 2021. Tout le monde est satisfait de ce vote à distance. Mme Weiss rapporte qu'il y a eu beaucoup de votes nuls car il manquait des signatures. Elle pense faire pour l'année prochaine un tutoriel sous forme de photos pour les parents.

3) Bilan de la rentrée :

A la rentrée l'équipe a découvert une école et surtout une cour de récréation embellies par les travaux effectués pendant les vacances d'été. Toutes les enseignantes remercient la mairie. La cour de récréation a été désimperméabilisée, les arbres sauvegardés, de nouveaux jeux ont été mis en place. La cour est vraiment très belle et agréable. Suite aux travaux l'équipe a observé des soucis de sécurité dans la cour : la nouvelle structure peut être dangereuse, il faudrait un filet pour le cas où si un enfant tombe il ne chute pas au sol d'une grande hauteur. Un banc est placé pile devant une des portes de sortie de la rotonde. Le tunnel est couvert de terre mais celle-ci a glissé cela a

eu pour effet de rendre apparent la bordure du tunnel. Si un enfant se cogne il peut se blesser.

Le revêtement au sol est assez glissant ce qui génère plus de chutes des enfants.

Monsieur Le Maire dit que si le banc n'est pas scellé il pourra être enlevé.

Concernant l'ajout d'un filet à la structure cela n'est pas possible car cela porte atteinte à la structure initiale du constructeur. Le jeu est homologué et a été vérifié par une société de certification. Toute modification de la structure interne entrainerait la perte de l'homologation.

Il y a 108 enfants à l'école maternelle.

La classe de Mme Rausser compte 25 élèves dont 10 PS et 15MS. La classe de Mme Strauel et Mme Wochoer compte 26 élèves dont 4 PS et 22 GS.

La classe bilingue des PS/MS/GS 1 de Mme Rastegar/Parys est constituée de 29 élèves. Il y a 10 PS et 8 MS ET 11 GS.

La classe bilingue des PS/MS/GS 2 de Mme Rastegar/Parys est constituée de 28 élèves. Il y a 10 PS et 8 MS et 10 GS.

En tout cela fait 57 élèves bilingues et 51 élèves monolingues.

Il y a 23 enfants de PS à la sieste pour l'instant et 2 s'ajouteront à la reprise en novembre.

Les horaires d'accueil du matin et les horaires de l'après-midi ont changé à la rentrée. Les parents emmènent les enfants de PS dans l'école de 8h20 à 8h30, les parents de MS et de GS déposent leur enfant à la rotonde où se trouve une ATSEM. Les parents des PS pourront continuer de rentrer dans l'école pendant l'accueil après les vacances d'automne.

Dorénavant l'après-midi l'accueil commence à 13h50 et se termine à 14h. La classe se termine à 16h30.

4) Le projet d'école/évaluation d'école :

Cette année l'école maternelle et l'école élémentaire ont une évaluation d'école à réaliser ensemble tout au long de l'année. Il y a des réunions entre les 2 équipes. Les élèves ont un questionnaire à remplir. En maternelle ce questionnaire a été fait de manière individuelle à l'oral. Il y aura un sondage qui passera auprès des familles. Le questionnaire sera envoyé mercredi 16/10/24 et pourra être consulté jusqu'au 03/11/24.

Tous les partenaires seront sollicités (périscolaire, aesh, atsem, etc...). A l'issu de ce travail un groupe de personnes composés d'un IEN, d'un directeur, d'un conseiller pédagogique et d'autres personnes viendront à l'école. Puis un compte rendu sera présenté lors d'un conseil d'école extraordinaire. Cela aboutira à la création d'un nouveau projet d'école qui sera valide pendant 5 ans.

Mme Weiss demande à voir le questionnaire des élèves. Une enseignante le lui montre.

Cette année l'ancien projet d'école ne sera pas poursuivi.

Cette année l'équipe aimerait pouvoir initier un nouveau projet PEJ qui sera tourné vers la création du verger de l'école.

Question à la mairie : est-il possible que les enfants participent aux plantations du verger? Mme Godde dit que oui.

Mme Fossaert, ancienne enseignante de l'école, a proposé son aide.

5) Protocole harcèlement :

Chaque école doit avoir un protocole harcèlement pour agir de façon efficace si un cas se déclare à l'école. L'équipe enseignante a élaboré son protocole lors des réunions de prérentrée. Le protocole est présenté par la directrice.

L'équipe enseignante a aussi créé une fiche de prévention au harcèlement. L'idée est de sensibiliser les enfants à travers plusieurs actions :

-Les règles de vie avec un affichage référent dans les classes.

-L'étude d'albums

-Des débats/ateliers philosophiques en GS

-Utilisation d'un banc de l'amitié. Question à la mairie : est-il possible de ravoir le banc de l'amitié de l'école qui n'a pas été remis dans la cour suite aux travaux ?

Mme Godde dit que suite aux travaux il a été rangé mais qu'il peut être remis en place dans la cour de récréation si on le demande.

Le conseil d'école valide le protocole.

6) Règlement de l'école :

Il y a les horaires à modifier ainsi que le fonctionnement de l'accueil qui a changé.

Mme Godde demande l'ajout d'un point concernant le stationnement car c'est un problème récurrent.

7) PPMS, exercice attentat, sécurité à l'école

Les PPMS ont été mis à jour et remaniés. La directrice donne 1 exemplaire de chaque PPMS à Mme Godde. 2 exercices PPMS sont obligatoires dont un consacré à l'alerte attentat.

Il y a 2 PPMS : un concernant l'attentat/intrusion et l'autre les risques majeurs (incendie, séismes...).

L'exercice incendie a été réalisé le lundi 25 septembre. Tout s'est déroulé sans aucun problème. Les PS n'ont pas eu peur. M Morel, le policier municipal était présent. Il a été compliqué pour les classes de se ranger au point de

rassemblement de la cour car il y avait de la rubalise en place pour éviter de marcher sur l'herbe qui vient d'être semée. Cette rubalise sera enlevée pendant les vacances. Mme Godde dit qu'il faudrait déplacer ce point de rassemblement car il est proche de l'accès pompier. Le policier municipal a proposé de le mettre sur le parking. La directrice dit que le point de rassemblement doit être dans l'enceinte de l'école. Elle propose de contacter M Hebert qui s'occupe des PPMS à l'Inspection Académique pour lui demander où on pourrait déplacer ce point.

Un exercice PPMS attentat a été organisé le 11/10/2024. L'exercice s'est passé sous forme de jeu. Ce jour-là les directeurs ont utilisé comme signal le dispositif de boîtiers interconnectés entre les 3 bâtiments mis en place par la mairie durant l'été 2022. Dès ce signal les classes sont invitées à rester calmes, les lumières sont éteintes, les portes sont fermées à clé, les rideaux sont fermés. M Morel le policier municipal est venu apporter son aide.

Lors de cet exercice il a été constaté qu'il manque une clé pour verrouiller la salle du RAM et la salle de jeux. Les stores des salles de classes 2 et 3 ne se baissent pas correctement. Dans les toilettes adultes du vieux bâtiment l'alarme visuelle ne fonctionne pas. A côté du bureau de la direction il faudrait mettre un film occultant pour empêcher que de la rue on puisse voir dans l'école.

Tout ceci a été mis dans une liste de travaux et transféré à la mairie.

Le plan vigipirate est resté au niveau 3 « urgence attentat ». La surveillance est accrue.

8) Budget de l'école :

Les comptes ont été révisés le 4 octobre par Mme Weiss parent d'élève délégué et Mme Parys. A ce moment-là il y avait 1651,30€ sur le compte OCCE de l'école. En date du 02/10/2024 il y a 1624,30€.

9) Projets de l'année :

Depuis le 4 octobre il y a l'intervention de l'association de lecture « Lire et faire lire » qui vient lire des histoires aux enfants.

Le 3 octobre Mme Parys a fait des drapeaux avec les GS bilingues pour la fête nationale allemande. Une de ses classes a participé à un concours d'affiche lors de la journée des langues le 26 septembre.

La semaine du goût a été célébrée dans chaque classe :

Mme Rausser et ses élèves ont fait une compote de pomme et un gâteau au yaourt et aux pommes.

Mme Wocher a confectionné avec les PS/GS monolingues des doigts de sorcières et des brownies.

Les classes bilingues ont fait un petit déjeuner allemand.

Voici la liste des activités prévues :

- La Saint Martin se fera à l'école le vendredi 15 novembre. Les classes fabriqueront des lanternes et défileront dans la salle de jeux. L'APEPA organise une manifestation pour la Saint Martin le soir du vendredi 15 novembre. Des bougies led ont été demandées aux familles pour les lanternes.

- Le matin du 3 décembre il y aura un spectacle de Noël offert par la Coopérative scolaire pour les enfants.

-La Saint Nicolas sera fêtée le 6 décembre à l'école en raison du plan Vigipirate. Mme Godde dit que la Mairie offrira comme d'habitude un manala et un moulage en chocolat à chaque enfant.

Comme chaque année les enfants fabriqueront une décoration de Noël pour décorer les sapins de Noël du marché de Noël. Il faudra les donner à la Saint Nicolas à Mme Godde.

-La matinée de jeux est prévue en juin. Il y aura un appel aux parents pour venir aider à tenir un stand ou encadrer un petit groupe d'enfants.

Mme Weiss demande si les après-midis de jeux mathématiques seront à nouveau organisés cette année. Une enseignante répond que pour les faire il faudrait que toutes les classes le fassent le même jour et cela risque d'être compliqué d'avoir assez de place dans l'école et assez de parents. Il faut réfléchir à une organisation.

10) A la demande des parents d'élèves délégués : Les travaux de la cour de récréation :

Mme Weiss remercie la mairie pour les travaux de la cour qui ont été réalisés. Elle demande s'il est possible d'installer un filet à la structure de jeux pour éviter des accidents.

Des parents auraient vu qu'un après-midi des enfants seraient sortis en récréation sans veste. Les maîtresses répondent que cela n'arrive que les jours où il fait suffisamment chaud mais que parfois certains parents ne donnent pas de vestes à leurs enfants même quand il fait déjà frais.

Une maman demande si l'école accepte toujours les dons de vêtements pour changer les enfants s'ils n'ont pas de tenue de change à leur crochet. La réponse est oui.

La séance est levée à 18h57.

La séance est levée à